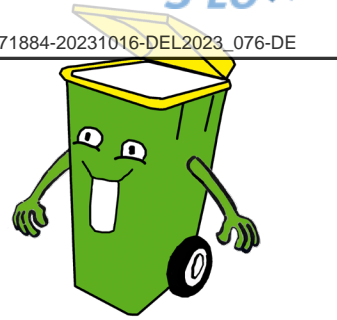


Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le

ID : 071-200071884-20231016-DEL2023_076-DE



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

EXERCICE 2022

Communauté de communes Le Grand Charolais

Siège social : 32, rue Louis Desrichard – 71600 PARAY LE MONIAL

Tél. : 09 71 16 95 95 / E-mail : environnement@legrandcharolais.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1- INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL.....	3
2- DES INDICATEURS TECHNIQUES	4
2.1 LE TERRITOIRE DE : COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS (CCLGC)	4
2.2 L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC	5
2.3 LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES	5
2.4 LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES.....	16
2.5 LES UNITES DE TRAITEMENT GEREES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES QUAIS DE TRANSFERT.....	18
3- DES INDICATEURS FINANCIERS.....	19
3.1 DEPENSES ET RECETTES	19
4- DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES.....	22
4.1 REALISATIONS 2022	22
4.2 PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS 2023.....	24
5. ANNEXES	27

1- INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL

Obligation réglementaire :

Loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 et décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000.

Objectifs :

Transparence vis-à-vis des usagers, information sur le service de gestion des déchets ménagers (coûts, événements marquants, évolution du service).

Diffusion du rapport annuel :

*Tout usager des services de la Communauté de Communes Le Grand Charolais
Conseil Départemental de Saône-et-Loire
Conseil Départemental de l'Allier
Sous-préfecture de Charolles
Préfecture de Mâcon
Mairie des communes de la Communauté de Communes*

2- DES INDICATEURS TECHNIQUES

2.1 LE TERRITOIRE DE : COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS (CCLGC)

44 communes adhérentes et 40 194 habitants

La création de la Communauté de Communes Le Grand Charolais fait suite à la fusion des anciennes communautés de communes de Paray-le-Monial, Digoin Val de Loire et du Charolais avec extension à la commune Le Rousset-Marizy.

Communes adhérentes desservies par un ou plusieurs services de la collectivité

Dept.	Communes clientes	Population
71	BALLORE	95
71	BARON	291
71	BEAUBERY	358
71	CHAMPLECY	223
71	CHANGY	466
71	CHAROLLES	2 888
03	CHASSENARD	1 028
03	COULANGES	321
71	DIGOIN	7 741
71	FONTENAY	52
71	GRANDVAUX	82
71	HAUTEFOND	202
71	L'HOPITAL LE MERCIER	304
71	LA MOTTE SAINT JEAN	1 206
71	LE ROUSSET - MARIZY	628
71	LES GUERREUX	231
71	LUGNY LES CHAROLLES	350
71	MARCILLY LA GUEURCE	128
71	MARTIGNY LE COMTE	410
03	MOLINET	1 142
71	MORNAY	136
71	NOCHIZE	117
71	OUDRY	383
71	OZOLLES	391
71	PALINGES	1 507
71	PARAY LE MONIAL	9 214
71	POISSON	570
71	PRIZY	58
71	SAINT AGNAN	697
71	SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	467
71	SAINT BONNET DE JOUX	765
71	SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE	209
71	SAINT JULIEN DE CIVRY	491
71	SAINT LEGER LES PARAY	748
71	SAINT VINCENT BRAGNY	1 015
71	SAINT YAN	1 156

Dept.	Communes clientes	Population
71	SUIN	257
71	VARENNE SAINT GERMAIN	728
71	VAUDEBARRIER	212
71	VENDENESSE LES CHAROLLES	746
71	VERSAUGUES	192
71	VIRY	258
71	VITRY EN CHAROLLAIS	1 099
71	VOLESVRES	632
Total	44	40 194

Source INSEE population municipale légale 2022

2.2 L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Compétence	Compétence exercée	Compétence transférée	Nom de la collectivité exerçant la compétence transférée
Collecte	X		
Collectes sélectives	X		
Déchèterie	X		
Traitement		X	SMEVOM Charolais-Brionnais-Autunois

2.3 LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES

2.3.1 La collecte des ordures ménagères résiduelles

*40 194 habitants desservis,
 7 742,40 tonnes collectées soit 192,62 kg/habitant desservi*

Population desservie et quantités collectées

	Population desservie				Quantité collectée	
	totale	communes adhérentes	part de la population adhérente	communes non adhérentes	en tonnes	en kg/hab. desservi
Collecte mixte	40 194	40 194	100,0%	0	7 742,40	192,62

Par rapport à 2021, il a été collecté 248,08 tonnes de moins, **soit une baisse de 3,10 %**

Organisation de la collecte

En 2022, la collecte des OMR a été réalisée en prestations de service :

- par la société COVED pour les secteurs des ex-communautés de communes de Paray-le-Monial et Digoin Val de Loire.
- par la société SECAF-CHAMFRAY pour l'ex-communauté de communes du Charolais et la commune Le Rousset-Marizy

Les habitants sont desservis en porte à porte et/ou en points de regroupements.

Points de regroupements :

Nombre de points de regroupements : 712

Fréquence principale de collecte (qui concerne le plus d'habitants) : 2 fois /semaine

Détail des fréquences de collecte par secteur :

C1 : 1 collecte par semaine

C2 : 2 collectes par semaine

Secteur de l'ancienne communauté de communes Digoin-Val de Loire :

Calendrier	Secteurs de collecte	Fréquence de collecte
Lundi	Digoin (Secteur 1) – La Motte St-Jean, Les Guerreaux et Saint-Agnan	C2 – C1
Mardi	Digoin (Secteur 2) – Coulanges, Chassenard (Secteur 1) et Varenne Saint-Germain	C2 – C1
Mercredi	Chassenard (Secteur 2), Molinet	C1
Vendredi	Digoin	C2

Secteur de l'ancienne communauté de communes de Paray-le-Monial :

Calendrier	Secteurs de collecte	Fréquence de collecte
Lundi	Paray-le-Monial	C2
Mardi	Vitry-en-Charollais	C1
Mercredi	Hautefond, Hôpital le Mercier, Nochize, Poissons, Versaugues, Saint-Léger-les-Paray, Volesvres	C1
Jeudi	Paray-le-Monial, Saint-Yan	C1 – C2

Secteur de l'ancienne communauté de communes du Charolais :

Calendrier	Secteurs de collecte	Fréquence de collecte
Lundi	Ballore, Baron, Champlecy, Fontenay, Mornay, Viry, Le Rousset-Marizy, St Aubin en Charollais	C1
Mardi	Grandvaux, Oudry, St Vincent-Bragny, Palinges, Charolles	C1 – C2
Mercredi	Marcilly-la-Gueurce, Vaudebarrier, Vendennes-les-Charolles	C1
Jeudi	Beaubery, Changy, Lugny les Charolles, Ozolles, Saint-Bonnet-de-Joux, Suin	C1
Vendredi	Martigny-le-Comte, St-Bonnet-de-Vieille-Vigne, Saint-Julien-de-Civry, Prizy, Charolles, Palinges	C1-C2

2.3.2 La collecte sélective des emballages ménagers

*3 346,84 tonnes collectées soit 83,26 kg/habitant
 (85,41 tonnes de moins par rapport en 2021)*

Les collectes sont assurées par :

Matériaux	Nom du prestataire au 1 ^{er} janvier 2021
Verre en AV	Entreprise MINERIS (GACHON, GUERIN)
Emballages et JRM en ménage en AV	Entreprise COVED
Emballages/JRM en mélange en PàP	Entreprise COVED

Population desservie

	totale	communes adhérentes	part de la population adhérente
Verre	40 194	40 194	100%
Autres Emballages et Journaux Magazines	40 194	40 194	100%

L'ensemble des habitants est desservi en points d'apports volontaires et en porte à porte pour les emballages et les journaux magazines.

- 18 219 habitants sont collectés en PAV
- 21 975 habitants sont collectés en PAP



Quantités collectés

	Porte à porte			Apport Volontaire			Total		
	Quantité collectée (tonnes)	Population desservie	Ratio en kg/hab desservi	Quantité collectée (tonnes)	Population desservie	Ratio en kg/hab desservi	Total collecté (tonnes)	Population desservie	Ratio en kg/hab desservi
Déchets d'emballages en verre	-	-	-	1 557	40 194	38,73	1 557	40 194	38,73
Emballages et JRM en mélange	1 264,28	21 975	57,53	525,56	18 219	28,85	1 789,84	40 194	44,53

2.3.3 La collecte sélective des déchets verts

7 741 habitants desservis,
139,05 tonnes collectées soit 17,96 kg/habitant desservi
(29,39 tonnes de moins par rapport en 2021... soit 20% en moins)

Seule la ville de Digoin est desservie par cette collecte.

Année de démarrage de la collecte des déchets verts : 2000

La collecte est réalisée en porte à porte par la société COVED.

Population desservie

Population desservie			
totale	commune adhérente	part de la population adhérente	communes non adhérentes
7 741	Digoin	100%	43

Quantité collectée

Type de déchets collectés	Déchets verts.
Fréquence de collecte principale	15 fois/an.
Mode de collecte	Porte à porte
Quantité collectée en tonne	139,05
Quantité collectée en kg/hab. desservi	17,96
Pourcentage de refus de compostage	-

La collecte a lieu 15 fois/an entre avril et novembre, sur chaque zone, à raison d'un lundi sur deux.

2.3.4 La collecte en déchèteries

40 194 habitants desservis,
13 534 tonnes collectées (y compris gravats)
180 602 passages en 2022 (soit 4,5 passages/habitant) dont 445 passages de professionnels facturés (au-delà d'1 m3)

Déchèterie de DIGOIN :

La déchèterie est une installation classée pour l'environnement (ICPE), soumise au régime d'autorisation.

Elle est gérée en prestation de service par le groupe COVED.

L'accueil est réalisé par COVED.

Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Digoin (rue de la Brosse Virot)	02/05/2018	x	x	x		x	x	x	du lundi au samedi toute la journée = 9h30-12h00 et 14h00 - 17h00 – dimanche = 9h30-12h00 horaires d'été du 01.04 au 31.10 = ouverture de 15h00 à 18h00 les après-midis Fermée les jeudis

Déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de Digoïn	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Autres déchets acceptés : les bouteilles des gaz, capsules Nespresso et activité ressourcerie (Agence du Patrimoine)

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux professionnels, y compris ceux ne résidant pas dans la zone desservie par la déchèterie mais ayant un chantier sur celle-ci. Conditions tarifaires identiques. Bordereau de suivi	gratuit pour ferrailles, cartons, huiles, papiers, plastiques apports limités à 3 m3/jour pour les DIB et 10 kg de DIS, 1er m3 gratuit. (Au delà : 15 €/m3)

Nombre de visiteurs dans l'année : 70 847

Quantités collectées

Déchèterie	Tonnage
cartons	116,00
bois	468,62
ferrailles	193,07
Tout venant	765,76
Eco-Mobilier	402,92
Déchets verts	2 125,76
DEEE	156,31
Placo-platre	67,07
Journaux - papiers	14,54
Emballages	56,60
Amiante	62,44
Déchets dangereux (DMS)	21,36
Déchets dangereux (convention ECO-DDS)	14,16
Piles	1,54
Pneumatiques	14,98
gravats, déblais, briques...	1 220,66
TOTAL DECHETERIE	5 701,79

Flux à rajouter : verre comptabilisé avec apport volontaire : 142,00 t

Pour mémoire en 2021 : il a été collecté 5 344,87 tonnes.

Le flux déchets a augmenté de 175 tonnes, celui de l'amiante de 18,70 tonnes conséquence de la tempête de juin 2022.

A noter qu'en mars 2022, suppression de la benne papiers pour ne laisser qu'une benne des emballages – papiers en mélange.

Déchèterie de PARAY LE MONIAL :

La déchèterie est une installation classée pour l'environnement (ICPE), soumise au régime d'autorisation (arrêté préfectoral du 08.08.2013).

Elle est gérée en prestation de service par le groupe COVED.

L'accueil est réalisé par COVED.

Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Paray-le-Monial	02/11/2000	x		x	x	x	x	x	du lundi au samedi toute la journée = 8h30-12h00 et 13h30 - 17h00 dimanche = 9h00-12h00 horaires d'été du 01.03 au 31.10 = ouverture de 14h30 à 18h00 les après-midis. Fermée les mardis.

Déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats	Placo - plâtres
Déchèterie de Paray-le-Monial	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A

A : accepté

Autres déchets acceptés : les bouteilles des gaz, les capsules Nespresso et activité ressourcerie (Emmaüs).

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux professionnels, y compris ceux ne résidant pas dans la zone desservie par la déchèterie mais ayant un chantier sur celle-ci. Conditions tarifaires identiques. Bordereau de suivi	gratuit pour ferrailles, cartons, huiles, papiers, plastiques apports limités à 3 m3/jour pour les DIB et 10 kg de DIS, 1er m3 gratuit. (Au delà : 15 €/m3)

Nombre de visiteurs dans l'année : 69 482

Quantités collectées

Déchèterie	Tonnage
cartons	138,92
bois	452,30
déchets verts	920,79
ferrailles	172,13
Papiers - journaux	18,70
Placo-plâtre	54,62
Tout venant	851,70
Eco-Mobilier	352,62
DEEE	130,58
Amiante	63,12
Déchets dangereux (DMS)	20,18
Déchets dangereux (convention ECO-DDS)	14,48
Piles	0,94
Pneumatiques	15,30
gravats, déblais, briques...	974,06
TOTAL DECHETERIE	4 180,44

Flux à rajouter : tonnages verre comptabilisé avec apport volontaire : 132 t.

Pour mémoire en 2021 : il a été collecté 4 239,96 tonnes.

Le flux amiante a augmenté de 19,32 tonnes, conséquence de la tempête de juin 2022.

A noter qu'en mars 2022, suppression de la benne papiers pour la remplacer par des bacs jaunes pour la collecte des emballages – papiers en mélange.

Déchèterie de VENDENESSE-LES-CHAROLLES

La déchèterie de Vendennes-les-Charolles est une installation classée pour l'environnement (ICPE), soumise au régime d'autorisation (arrêté préfectoral du 20.10.2016).

Elle est gérée en prestation de service par le groupe COVED.

L'accueil est réalisé par COVED.

Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Vendennes les Charolles	2000	x		x	x	x	x		Lundi de 9h00 à 12h00 Mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de Vendennes les Charolles	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Autres déchets acceptés : les capsules Nespresso et activité ressourcerie (Agence du Patrimoine).

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux professionnels, y compris ceux ne résidant pas dans la zone desservie par la déchèterie mais ayant un chantier sur celle-ci. Conditions tarifaires identiques. Bordereau de suivi	gratuit pour ferrailles, cartons, huiles, papiers, plastiques apports limités à 3 m3/jour pour les DIB et 10 kg de DIS, 1er m3 gratuit. (Au delà : 15 €/m3)

Nombre de visiteurs dans l'année : 20 219

Quantités collectées

Déchèterie	Tonnage
cartons	119,32
bois	243,01
déchets verts	776,46
ferrailles	108,74
Tout venant	403,96
Plâtre	36,04
Emballages en mélange	64,68
Eco-Mobilier	156,56
DEEE	73,46
Déchets dangereux (DMS)	8,73
Déchets dangereux (convention Eco-DDS)	5,77
Piles	0,47
TOTAL DECHETERIE	1 997,20

Les gravats ne sont pas comptabilisés dans les tonnages de la déchèterie car ils sont déposés sur une plate-forme privée à côté de la déchèterie.

Pour mémoire en 2021 : il a été collecté 2 130,66 tonnes.

Le flux déchets verts a diminué de 125,44 tonnes.

La benne emballage est passée en mars 2022 en benne emballage-papiers en mélange.

Déchèterie de PALINGES

La déchèterie de Palinges est une installation classée pour l'environnement (ICPE), soumise au régime d'Enregistrement (arrêté préfectoral du 07.06.2013).

Elle est gérée en prestation de service par le groupe COVED.

L'accueil est réalisé par COVED.

Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Palinges	2003	x		x		x	x		Lundi et mercredi de 13h30 à 18h00 Vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00 Samedi de 8h30 à 12h00

Déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de Palinges	A	A	R	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Autres déchets acceptés : les capsules Nespresso et activité ressourcerie (Agence du Patrimoine)

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux professionnels, y compris ceux ne résidant pas dans la zone desservie par la déchèterie mais ayant un chantier sur celle-ci. Conditions tarifaires identiques. Bordereau de suivi	gratuit pour ferrailles, cartons, huiles, papiers, plastiques apports limités à 3 m3/jour pour les DIB et 10 kg de DIS, 1er m3 gratuit. (Au delà : 15 €/m3

Nombre de visiteurs dans l'année : 10 012

Quantités collectées

Déchèterie	Tonnage
cartons	33,62
bois	65,12
déchets verts	342,70
ferrailles	58,75
Tout venant	220,26
Placo Plâtre	14,53
Plastiques durs	1,58
Eco-Mobilier	107,84
DEEE	41,16
Déchets dangereux (DMS)	6,85
Déchets dangereux (convention Eco-DDS)	5,88
piles	0
gravats, déblais, briques...	177,08
TOTAL DECHETERIE	1 075,37

Pour mémoire en 2021 : il a été collecté 1 060,70 tonnes.

A noter que la benne plastique dur a été supprimée en mars 2022.

Déchèterie de SAINT-BONNET DE JOUX

La déchèterie de Saint Bonnet de Joux est ouverte depuis 2006.

Elle est gérée en prestation de service par le groupe COVED.

L'accueil est réalisé par COVED.

Une convention a été signée avec le SIRTOM de la Vallée de la Grosne pour l'utilisation de la déchetterie de Saint-Bonnet-de-Joux par les communes de Verosvres, Chiddes et Sivignon (ex communes de la Communauté de Communes du Val de Joux).

Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Saint Bonnet de Joux	2006	x		x	x		x		Lundi et mercredi de 14h00 à 17h00 Jeudi de 9h00 à 12h00 Samedi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30

Déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de St Bonnet de Joux	A	A	R	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Autres déchets acceptés : les capsules Nespresso et activité ressourcerie (Agence du Patrimoine)

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux professionnels, y compris ceux ne résidant pas dans la zone desservie par la déchèterie mais ayant un chantier sur celle-ci. Conditions tarifaires identiques. Bordereau de suivi	gratuit pour ferrailles, cartons, huiles, papiers, plastiques apports limités à 3 m3/jour pour les DIB et 10 kg de DIS, 1er m3 gratuit. (Au delà : 15 €/m3)

Nombre de visiteurs dans l'année : 10 042

Quantités collectées

Déchèterie	Tonnage
bois	45,04
ferrailles	48,73
Tout venant	216,30
Papier et carton	23,62
Déchets verts	105,84
DEEE	27,75
Déchets dangereux (DMS)	2,11
Déchets dangereux (convention Eco-DDS)	1,54
gravats, déblais, briques...	108,44
TOTAL DECHETERIE	579,37

Pour mémoire en 2021 : il a été collecté 659,54 tonnes.

Broyage des déchets végétaux – mise en place de la filière agricole

A la recherche de solutions en cohérence avec la politique territoriale en matière de déchets développant la proximité et le partenariat, la collectivité a mis en place une filière de traitement des déchets verts à la ferme, sous l'égide de la Chambre d'Agriculture 71.

Régulièrement une entreprise spécialisée (Ain Environnement) est chargée du broyage des déchets verts. Le broyat obtenu est distribué à des agriculteurs conventionnés avec la Communauté de Communes pour être utilisé, soit en litière sous les animaux, en complément ou en substitution de la paille, soit en compostage en mélange avec les effluents d'élevage (fumier, lisier).

Tonnages présentés, y compris ceux des déchetteries (4 596 t en 2022 – 134 t en moins par rapport à 2021)

Secteurs	Fréquence des broyages	Nombre d'agriculteurs livrés	Quantité en tonnes
Plateformes de Palinges et de Vendennes-Les-Charolles	Mars	4	345,00
	Juin	6	305,00
	Novembre	7	575,00
Plateforme de Paray-Le-Monial (Bons Vins)	Mars	12	1 002,80
	Juin	13	911,50
	Septembre	16	837,90
	Novembre	16	619,00
TOTAL			4 596,20

Nombre de passages de professionnels à la plateforme de Paray : 1 044 soit 185,60 t (pour mémoire en 2021, 366 t en 1 130 passages)

2.3.5 Les collectes spécifiques

2.3.5.1. Collecte des encombrants

Le service de ramassage des encombrants (gros électroménager, mobilier, baignoire, etc...) a été confiée aux services de l'Agence du Patrimoine (Ressourcerie Réorient'Express).

Toutes les communes ont été desservies deux fois par an : 14 tournées en avril, juin, septembre et novembre. Les communes de Digoin, Charolles et Paray-le-Monial ont été desservies quatre fois par an.

La Ressourcerie Réorient'Express prenant à sa charge les inscriptions ainsi que la collecte.

Bilan : 139 inscriptions réparties sur 44 communes soit environ 14,62 tonnes de collectées (200 inscriptions en 2021).

2.3.5.2. Collecte des DASRI

Concernant l'ex secteur de Digoin-Val de Loire, le point de collecte pour les DASRI est la déchèterie de Digoin. Il a été collecté 427 kg en 2022.

Concernant l'ex secteur de Paray-le-Monial, le point de collecte pour les DASRI est la déchèterie de Paray-le-Monial. Il a été collecté 531 kg en 2022.

Concernant l'ex secteur de Charolles, les points de collecte pour les DASRI sont :

- la déchèterie de Palinges, il a été collecté 55,28 kg en 2022
- la déchèterie de Saint-Bonnet de Joux, il a été collecté 85,25 kg en 2022
- une borne de collecte est présente sur la commune de Charolles, il n'y a pas eu de collecte en 2022

2.3.5.3. Collecte des textiles

Pour l'année 2022, il a été collecté 172 tonnes en textile (en 2021, la collecte était de 204,10 t).

2.3.5.4. Collecte Eco-Mobilier

Une benne éco-mobilier est présente sur les 5 déchèteries. La déchèterie de Saint-Bonnet-de-Joux a été équipée d'une benne en mai 2022.

Pour l'année 2022, il a été collecté 1 048,20 tonnes pour ce flux.

Ce flux a augmenté de 25 % par rapport en 2021.

2.3.5.5. Collecte bouteilles de gaz

Sur les déchèteries de Paray-le-Monial et de Digoin, il a été collecté 1,845 tonnes de bouteilles de gaz.

Les déchèteries collectent également d'autres déchets tels que :

- Cartouches d'encre usagées dont 168 kg ont été collectés sur les 5 déchèteries.
- Capsules de café « Nespresso »
- Radiographie

Une convention de partenariat pour la reprise d'objets réutilisables a été signée avec la Ressourcerie de Gueugnon pour les déchèteries de Palinges, Saint-Bonnet de Joux, Vendennes-les-Charolles et Digoin. Pour l'année 2022, il a été collecté 13,24 tonnes par cette filière.

2.4 LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES

25 294 tonnes de déchets collectés dont 48 % orientés en valorisations matière, biologique et énergétique

2.4.1 Destination des déchets issus des collectes (hors déchèteries)

Type de déchets	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Déchets d'emballage en verre	Recyclage Verre Saint Romain le Puy	42 – Saint-Romain-le-Puy 71 – Chalon sur Saône
Journaux et magazines	Centre de tri	71 – Digoin
DASRI	Incineration	21 – Arcante
Déchets verts	Plateformes de broyage	71 – Paray-le-Monial – Palinges et Vendennes-les-Charolles
OMR	CSDU VEOLIA	71 – Granges
Emballage en mélange	Centre de tri	71 – Digoin
Refus de tri	Centre de tri	71 – Digoin

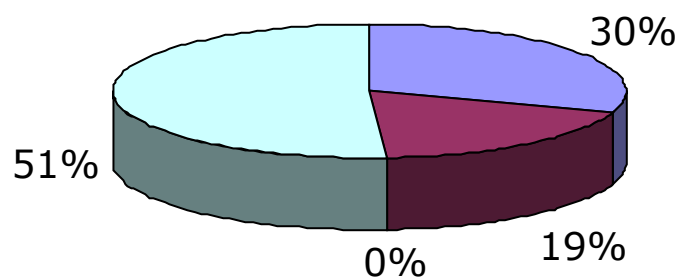
2.4.2 Destination des déchets issus des déchèteries

Type de déchets	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Petits déchets chimiques en mélange – corps gras (huiles)	EDIB - VEOLIA	21 – Longvic
Déchets de métaux ferreux	PAPREC METAL	71 – Chalon sur/saône
Déchets de cartons, papiers, emballages	Centre de tri	71 – Digoïn
Déchets de bois	URCB MERLE	71 – St-Yan
Encombrants ménagers	CSDU COVERED	58 – Maillet 58 – La Fermeté
Déchets verts	Plate-forme de broyage	71 - Paray-le-Monial 71 - Agriculteurs
Déchets en mélange	CSDU COVERED	58 – Maillet
Déchets de béton, briques, gravats	Reprise locale	71 – Digoïn 71 – Vendennes-les-Charolles
Placo-plâtre	CSDU COVERED	58 – Maillet
Déchets amiantés	CSDU COVERED	19 – Saint Martial de Gimel
Eco-Mobilier	Centre EPUR	71 – Digoïn

2.4.3 Destination de l'ensemble des déchets collectés

	Valorisation matière	Valorisation biologique	Valorisation énergétique	Stockage	TOTAL
collecte OMR				7 742	7 742
CS matériaux secs	3 346				3 346
CS déchets verts (PàP)		139			139
CS spécifiques (textiles)	172				172
TOTAL OM hors apport en déchèterie	3 518	139	0	7 742	11 399
Déchets déchetterie	4 057	4 596	1	5 236	13 890
TOTAL OM et déchèteries	7 575	4 735	1	12 978	25 289
Ratio kg/hab	188	118	0,15	323	629
Ratio %	30%	17%	2%	51 %	100 %

Répartition des déchets traités



■ Valorisation Matière (recyclage, réutilisation, réemploi)
■ Valorisation biologique/organique
■ Valorisation énergétique
■ Stockage/Enfouissement

2.5 LES UNITES DE TRAITEMENT GERES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES QUAIS DE TRANSFERT

Unité de traitement	Mode de gestion	Exploitant	Tonnage total entrant
Transfert Digoin	régie	CC Le Grand Charolais	7 742,40
Transfert Charolles	régie	CC Le Grand Charolais	

3- DES INDICATEURS FINANCIERS

Données extraites du compte administratif 2022

3.1 DEPENSES ET RECETTES

3.1.1 Dépenses 2022

Présentation du compte 61 (services extérieurs) et 62 (autres services extérieurs)

Dont

COLLECTE

Coût brut pour le service de collecte du verre en apport volontaire **91 390.85 €**

Coût brut pour le service de collecte des déchets ménagers (OM + sélective)
 En porte à porte **1 892 534.89 €**

Coût brut pour le service de collecte sélective des déchets ménagers
 En apport volontaire **210 798.35 €**

TRAITEMENT

Coût brut du transfert des déchets ultimes

Coût brut du tri des Emballages + journaux magazines **1 454 532.91 €**

Coût brut pour l'élimination des déchets ultimes

DECHETERIES

Coût brut pour le service des déchetteries
 + prestation gestion plate-forme déchets verts Bons Vins
 + gestion traitement des déchets verts à la ferme **1 516 553.93 €**

DASRI : Frais centre de vaccination DIGOIN/PARAY LE MONIAL	853.79 €
--	-----------------

Assurance et maintenance (logiciel OM + divers matériel) **14 949.77 €**

Divers entretiens (travaux suite sinistres, entretien matériel roulant, petits équipements ...) **6 831.30 €**

Divers prestations (cotisation ressourcerie, déplacement conteneur PAV,) **9 600.06 €**

Frais téléphonique et affranchissements (Liaison internet déchetterie, abonnement tablette, vidéosurveillance) **2 386.80 €**

Frais remboursement frais Budget Principal **9 501.00 €**

Cotisations (SMEVOM)	44 213.40 €
Autres prestations (annonce marché dotation bacs, support communication tri pour foire et signalétique, divers)	13 791.36 €

Présentation des comptes

* 60 (Achats composteurs et kits poulailler)	49 373.24 €
* 60 (frais divers : eau, électricité, fournitures diverses, petits équipements...)	5 359.39 €
* CHAP 012 (Charges de personnels).....	302 335.00 €
* 65 (Autres charges de gestion)	7 236.92 €
* 66 (Charges financières – intérêts des emprunts)	3 830.90 €
* 67 (Charges exceptionnelles – titres annulés exercice antérieur).....	46 479.81 €
* 68 (Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions).....	239 432.22 €

Présentation des investissements

Article 2031

Etude optimisation accompagnement du service déchets ménagers **34 800.00 €**

Article 2135

Travaux bavettes souples quai transfert Digoïn **5 788.80 €**

Article 2183

Matériel informatique **378,00 €**

Article 2188

Broyeur **36 600,00 €**
 Bacs OM + conteneur PAV **50 453,35 €**

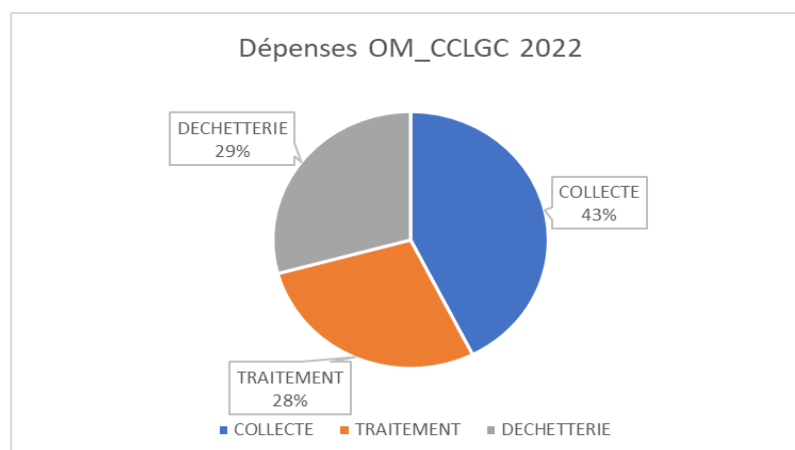
Chap 16

Emprunt (capital) **52 647.53 €**

040 Opérations d'ordres

Amortissements subventions **44 602.44 €**

REPARTITION DES DEPENSES



3.1.2 Recettes 2022

Présentation du compte 70 (Produits de services)

Redevances Ordures Ménagères	5 598 176.09 €
Redevances professionnelles apports déchetteries	14 064.00 €
Redevances professionnelles apports plate-forme déchets verts PLM	23 358.00 €
Reprises matériaux (ferraille, batterie...)	33 027.70 €
Trop perçu traitement SMEVOM	21 463.20 €

Présentation du compte 74

Soutiens financiers Eco-Emballages (SMEVOM)	143 049.07 €
Participation utilisation déchetterie Saint-Bonnet-de-Joux	25 819.80 €
Participation collecte OM CC Gueugnon	661,50 €
Autres versements (soutien éco organisme)	68 752.06 €

Présentation des comptes

* 75 (remboursement TVA)	137.99 €
* 77 (amortissements subventions)	44 602.44 €
* 77 (Autres recettes : versement après admission en non-valeur, remboursement assurance).....	6 944.73 €
* 77 (Autres recettes : vente composteur et kits poulailler).....	13 135.00 €
* 78 (Autres recettes : reprise sur dépréciations : diminution risque admission en non valeur)	3 325.82 €
* 002 (Excédent reporté 2021)	87 962.76 €

Présentation des investissements

* 10222 (FCTVA...)	20 599.10 €
* 1641 (Emprunt)	200 000.00 €
* 040 (Amortissement)	209 432.22 €
* 001 (Excédent reporté 2021)	294 953.81 €

4- DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

4.1 REALISATIONS 2022

Etude technico-économique de la gestion des déchets (réalisée par les services + bureau d'études) :

- Réalisation d'un diagnostic sur la situation budgétaire du service et les perspectives à court, moyen et long terme ;
 - Analyse du modèle économique de la compétence déchets ;
 - Présentation des leviers disponibles ;
 - Elaboration de scénarios sur l'augmentation de la REOM
- Prospective sur la mise en place de la Redevance Incitative
- Etude sur l'élaboration d'un plan d'actions déclinées par des fiches actions

Suivi de la mise en place de la filière de traitement des déchets verts (issus des déchèteries de Digoin et Paray-Le-Monial) à la ferme (assisté par la chambre d'agriculture 71) sur la plateforme Bons Vins, à Paray-Le-Monial :

- Organisation, avec le prestataire de service, du broyage des déchets verts et de la livraison chez les agriculteurs, sous l'égide de la Chambre d'Agriculture 71.

Bilan total : 4 596 t de broyat de déchets verts livrés chez 19 agriculteurs

Action compostage domestique :

- Vente de 400 composteurs du 1^{er} juin au 31 décembre 2022 (prix de 20 €) ;
- Vente de 30 kits poulaillers du 1^{er} juin au 31 décembre 2022 (prix de 75 €).

Action compostage partagé :

- Mise en place de 10 placettes de compostage partagé (immeubles, salles des fêtes, cantines scolaires, etc...) : implantation des composteurs, réunion d'informations avec les usagers concernés, distribution des bioseaux.

Investissement de 300 bacs roulants et 70 colonnes aériennes d'apport volontaire (achat d'occasion au SIVOM du Louhannais)

Maintenance des bacs à déchets

Intervention de l'équipe technique de la CCLGC afin de livrer, échanger, changer des bacs...

Ces interventions ont lieu essentiellement sur l'ex CC de Paray le Monial et sur la commune de Digoin car les collectes sont conteneurisées.

Pour 2022, il y a eu :

- 116 interventions pour l'ex CC de Digoin Val de Loire
- 140 interventions sur l'ex CC de Paray-le-Monial
- 11 interventions sur l'ex CC de Charolles.

Interventions en milieu scolaire :

le 8/03/2022	ECOLE PRIMAIRE JEANNE D'ARC PARAY LE MONIAL	2 classes (CM1 et CM2 : 78 élèves)	ressource en eau
le 10/03/2022	ECOLE PRIMAIRE JEANNE D'ARC PARAY LE MONIAL	2 classes (CE1 et CE2 : 50 élèves)	réduction des déchets
le 14/03/2022	ECOLE VITRY EN CHAROLLAIS	classe de CP/CE1 (19 élèves) et classe de GS/CE2 (22 élèves)	tri sélectif
le 15/03/2022	ECOLE DE SAINT BONNET DE JOUX	classe de CE et CM (37 élèves)	visite de déchèterie
le 22/03/2022	ECOLE PRIMAIRE JEANNE D'ARC PARAY LE MONIAL	2 classes (CP et CE 1 : 46 élèves)	tri sélectif

le 29/03/2022	LYCEE AGRICOLE DE CHAROLLES	1 classe (25 élèves)	visite centre de tri + animation tri textile
le 5/04/2022	ECOLE LE LAUNAY DIGOIN	Classe de CE2 (21 élèves), classe de CE1 (15 élèves), Classe GS/CP (14 élèves)	tri sélectif
le 7/04/2022	ECOLE LE LAUNAY DIGOIN	classe de GS (14 élèves), classe de CM2 (21 élèves), classe de CP/CE1 (14 élèves)	tri sélectif
le 11/04/2022	ECOLE ST BONNET DE JOUX	classe de GS/CP (10 élèves)	tri sélectif
le 3/05/2022	ECOLE LAFLEUR DE DIGOIN	2 classes CP et CE1 (25 élèves)	tri sélectif
le 5/05/2022	ECOLE LAFLEUR DE DIGOIN	2 classes CE2 et CM1/CM2 (25 élèves)	tri sélectif
le 10/05/2022	ECOLE ST AGNAN	1 classe (GS-CP-CE1 20 élèves) et 1 classe (CE2-CM1-CM2 23 élèves)	tri sélectif
le 17/05/2022	ECOLE DE CHAROLLES	4 classes (CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2, 97 élèves)	ressource en eau
le 19/05/2022	ECOLE DE CHAROLLES	4 classes (CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 97 élèves)	réduction des déchets
le 30/05/2022	COLLEGE DE DIGOIN	ECO DELEGUES (12 élèves)	tri sélectif
le 16/06/2022	COLLEGE DE DIGOIN	ECO DELEGUES (12 élèves)	visite déchèterie de Digoïn + centre de tri
15/09/2022	COLLEGE PARAY LE MONIAL	6ème (31 élèves)	visite déchèterie de Digoïn + centre de tri
22/09/2022	COLLEGE PARAY LE MONIAL	6ème (30 élèves)	visite déchèterie de Digoïn + centre de tri
23/09/2022	ECOLE POISSON	maternelle et primaire	participation à nettoignons la nature
26/09/2022	ECOLE MARTIGNY LE COMTE	1 classe CE/ CM (20 élèves) + 1 classe GS/CP (19 élèves)	tri des déchets
03/10/2022	ECOLE ST DOMINIQUE SAVIO PARAY LE MONIAL	CE1 à CM2 (25 élèves)	tri des déchets
15/11/2022	ECOLE LUGNY LES CHAROLLES	TPS/PS (13 élèves) et MS/GS (14 élèves)	tri des déchets
22/11/2022	ECOLE BELLEVUE PARAY LE MONIAL	4 classes (CP, CE1, CE2/CE1, CE2/CM1 105 élèves))	tri des déchets
06/12/2022	ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE DIGOIN	3 classes (CP 26 élèves, CE1 28 élèves, CE2 19 élèves)	tri des déchets

Interventions sur les marchés et foire :

Sensibilisation au compostage, et au tri des déchets lors des marchés et des foires.

Salon de l'habitat	17 et 18 juin 2022
Foire de Digoin	2, 3 et 4 septembre 2022
Foire de Charolles	8,9 et 10 octobre 2022
Marché de Digoin	19 août et 16 septembre 2022
Marché de Paray-le-Monial	26 août et 9 septembre 2022
Marché de Charolles	5 octobre 2022
Marché artisanale de Molinet	11 septembre 2022

Gestion de la REOM généralisée :

- Suivi et mise à jour de la base de données fiable (retour facturation, retours d'informations des communes, cadastre) ;
- Vérification de la fiabilisation (civilités, noms, etc...) de la base de données ;
- Configuration des logiciels de facturation et de comptabilité afin de réaliser la facturation par prélèvement automatique ;
- configuration des logiciels de facturation et de comptabilité afin de mettre en œuvre l'Avis des Sommes à Payer (ASAP) ;
- Facturation et gestion du suivi des prélevés automatiques en mars, juin, septembre et décembre 2022 ;
- Facturation et gestion du suivi des non-prélevés en août/septembre pour le 1^{er} semestre 2022 ;

Bilan total : 18 616 foyers facturés édités et 654 réclamations traitées (erreurs destinataires, erreurs nombre de personnes, logements vacants, explications nouvelle facturation...) **soit 3,5 %**
 Pour mémoire, en 2020 le taux de réclamations traitées était de **10%**

Digitalisation du service

- Améliorer le process de facturation : pièce jointe avec ASAP afin de communiquer avec les usagers ;
- Développer l'application WebUsager afin de permettre aux usagers d'obtenir des informations sur leur facturation, de remplir des bons de commandes (bacs, composteurs, etc...).

4.2 PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS 2023

1/ Continuité du plan d'actions

1-1 Mettre en place la conteneurisation de la mi-janvier à fin mars 2023 :

- **Primo-dotation pour les Ordures Ménagères (bac gris)** sur les communes de Charolles, Palinges, La Motte St Jean, Molinet, Chassenard, Saint Vincent Bragny, Saint Agnan, Varenne Saint Germain, Saint Bonnet de Joux, Vendennes Les Charolles et Le Rousset-Marizy ;
- **Adaptation des bacs pour les Ordures Ménagères (bac gris) et les Recyclables (bac jaune)** pour les communes de Paray-Le-Monial, Digoin, Vitry en charollais, Saint Yan, L'hôpital le Mercier, Saint Léger Les Paray, Volesvres, Poisson, Versaugues, Nochize et Hautefond.

1-2 Mettre en place l'extension des consignes de tri de janvier à mai 2023 :

- Renforcer les points d'apport volontaire en rajoutant des colonnes aériennes ;
- Accoler les stickers sur toutes les colonnes aériennes et enterrées ;
- Distribuer des affiches aux mairies et bailleurs ;
- Accompagner/suivre l'action de sensibilisation des ambassadeurs du tri du Smevom dans l'habitat vertical (mars-avril-mai).

1-3 Améliorer le réseau des points de regroupement et des Points d'Apport Volontaire :

- Remplacer toutes les colonnes aériennes défectueuses des Emballages ;
- Remplacer 10 à 15 colonnes aériennes défectueuses du Verre ;

- Débuter le travail en régie d'aménagement des points de regroupement standards pour les communes collectées en regroupement.

1-4 Développer le compostage domestique et partagé :

- Poursuivre l'opération kits compost (500) et kits poulaillers (50) à destination des particuliers ;
- Poursuivre la mise en place des placettes de compostage partagées en pieds d'immeubles et dans les bourgs/lotissements : 10 à 15 /an

1-5 Développer le broyage local des déchets verts :

- Permettre aux communes de la CC d'effectuer sur réservation un broyage local des déchets verts ;

1-6 Sensibiliser les « gros producteurs » :

- Rencontrer les gros producteurs identifiés sur le territoire afin de les accompagner dans la gestion de leurs déchets

1-7 Développer les missions de prévention et d'économie circulaire :

- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des scolaires, avec visite du centre de tri et des déchetteries ;
- Participer aux foires du territoire
- Suivre des collectes en porte à porte
- Animer des réunions de sensibilisation en pieds d'immeuble

2/ Etude technico-économique sur l'opportunité de mettre en place la Redevance incitative et la collecte des biodéchets (réalisée par le cabinet Partenaires Finances Locales)

- Elaboration d'un plan d'actions pour une restitution **le 14 mars 2023**

3/ Optimisation des collectes en porte à porte (réalisée avec les prestataires de services Coved et Secaf Chamfray)

3-1 Appliquer la baisse de fréquence de la collecte des Ordures Ménagères (avril/mai 2023) :

- Passage de C2 à C1 pour les communes de Paray-Le-Monial, Digoin, Charolles et Palinges ;
- Maintien d'un périmètre hyper centre en C2 pour Paray-Le-Monial, Digoin et Charolles.

3-2 Appliquer la baisse de fréquence de la collecte des Recyclables (avril/mai 2023) :

- Passage de C1 à C0,5 pour les communes de Paray-Le-Monial, Digoin, Vitry en charollais, Saint Yan, L'hôpital le Mercier, Saint Léger Les Paray, Volesvres, Poisson, Versaugues, Nochize et Hautefond.
- Maintien d'un périmètre hyper centre en C1 pour Paray-Le-Monial

4/ Suivi de la mise en place de la filière de traitement des déchets verts à la ferme

- Réaliser un bilan avec la Chambre d'Agriculture : nombre d'agriculteurs bénéficiaires, qualité du broyat, utilisation du broyat, coûts de l'opération ;
- Faire évoluer cette opération pour la rendre pérenne : participation financière des agriculteurs ? acceptation de nouveaux agriculteurs ?

5/ Renouveau du marché de gestion des 5 déchetteries (2^{ème} semestre 2023)

- Poursuite des travaux de réflexion engagés en 2022 concernant l'amélioration du niveau de service (mise en place des REP), identification des usagers, mesure des flux des professionnels ;
- Rédaction et lancement de l'appel d'offres ;
- Analyse et choix des prestataires pour un début de marché au 1^{er} mai 2024

5/ Etude sur l'aménagement d'un point de rupture de charge pour la collecte du verre réalisée avec le prestataire Gachon)

- Etudier la faisabilité de mettre en place une aire de stockage sur le territoire pour le verre collecté : gestion, mise à disposition, investissement, etc...
- Anticiper les pics des collectes estivales

6/ Poursuite de la digitalisation du service

- Poursuivre l'amélioration du process de facturation : pièce jointe avec ASAP pour communiquer ;
- Poursuivre le développement du WebUsager auprès des usagers.

5. ANNEXES

Tarifs REOM 2022 pour toutes les communes de la CC Le Grand Charolais

Grilles Ménages

Grille Collecte en C2

Personnes au foyer	1 pers./T1 3 757 foyers	2 pers./T2* 3 777 foyers	3 pers./T3 1 653 foyers	4 pers./T4 & + 1 371 foyers
Abonnement	175 €			
Forfait personnes	46 €	81 €	106 €	124 €
Total à régler	221 €	256 €	281 €	299 €
Soit par semestre	110,50 €	128 €	140,50 €	149,50 €

Grille Collecte en C1

Personnes au foyer	1 pers./T1 1 334 foyers	2 pers./T2* 2 322 foyers	3 pers./T3 521 foyers	4 pers./T4 & + 1 012 foyers
Abonnement	156 €			
Forfait personnes	46 €	81 €	106 €	124 €
Total à régler	202 €	237 €	262 €	280 €
Soit par semestre	101 €	118,50 €	131 €	140 €

Grille Collecte en points de regroupement

Personnes au foyer	1 pers./T1 1 135 foyers	2 pers./T2* 2 274 foyers	3 pers./T3 391 foyers	4 pers./T4 & + 649 foyers
Abonnement	106 €			
Forfait personnes	46 €	81 €	106 €	124 €
Total à régler	152 €	187 €	212 €	230 €
Soit par semestre	76 €	93,50 €	106 €	115 €

Grilles Non Ménages (activités, professionnels, administrations)

Grille Collecte en C2

Modèle de bac	40l	80l	100l	120 l	240 l	360 l	660 l	770 l
Abonnement / Point de collecte	85 €							
Prix au litre (2,3 €)	92 €	184 €	230 €	276 €	552 €	828 €	1 518 €	1 771 €
Total à régler	177 €	269 €	315 €	361 €	637 €	913 €	1 603 €	1 856 €

Grille Collecte en C1 ou en points de regroupement

Modèle de bac	40l	80l	100l	120 l	240 l	360 l	660 l	770 l
Abonnement / Point de collecte	85 €							
Prix au litre (1,60 €)	64 €	128 €	160 €	192 €	384 €	576 €	1 056 €	1 232 €
Total à régler	149 €	213 €	245 €	277 €	469 €	661 €	1 141 €	1 317 €

EXEMPLES DE MEMO-TRI 2022

MEMO TRI 2022

PARAY-LE-MONIAL

ORDURES MÉNAGÈRES

Nord	Sud	Centre-ville
------	-----	--------------

LUNDI ET JEUDI

Collecte en porte à porte ou en point de regroupement.
À déposer la veille au soir du jour de collecte.

VOTRE DECHETTERIE LA PLUS PROCHE

Paray-Le-Monial

	1er avril au 31 octobre	1er novembre au 31 mars
Lundi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h
Mardi	/	/
Mercredi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h
Judi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h
Vendredi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h
Samedi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h
Dimanche	9h-12h	9h-12h

Accès libre aux autres déchetteries du territoire. Retrouvez les horaires sur le site internet.

VOS EMBALLAGES

Nord	MARDI
Sud	 VENDREDI
Centre-ville	MARDI ET VENDREDI

Collecte en porte à porte ou en point de regroupement. À déposer la veille au soir du jour de collecte.

COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS

Vos collectes sont maintenues sur les jours fériés 2022 !

ORDURES MÉNAGÈRES

A mettre en sac et/ou en bac :
Les déchets non recyclables et non dangereux dont on ne peut rien faire : les déchets issus de l'activité quotidienne des ménages (type pots de crème ou yaourt, sachets plastiques, couches,...), les restes alimentaires, les objets en fin de vie...

PENSEZ À COMPOSTER LORSQUE VOUS LE POUVEZ !

EMBALLAGES À RECYCLER EN MÉLANGE

Cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles en plastique, papiers, journaux, magazines, boîtes de conserve, canettes en alu.

VERRE À RECYCLER

Bouteilles en verre, pots et bocaux en verre, flacons de parfums

VOS ENCOMBRANTS

Vos encombrants sont collectés en 2022 les :
11 avril, 16 mai, 26 septembre et 17 octobre

POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Plusieurs points d'accès (verre) sont présents sur la commune. Vous pouvez retrouver la liste des points d'apport volontaire du territoire (verre, emballages en mélanges) sur notre site rubrique *Vivre au quotidien* > *Gestion des Déchets* > *Points d'Apport Volontaire*

BORNES TEXTILES

Consultez la liste des emplacement des bornes relais pour textiles sur : <http://www.refashion.fr>

TOUTES VOS AUTRES COLLECTES

www.legrandcharolais.fr rubrique *Vivre au quotidien*

CONTACT SERVICE ENVIRONNEMENT
Tél : 09.71.16.95.92 - Mail : environnement@legrandcharolais.fr
www.legrandcharolais.fr - Rubrique *Vivre au quotidien*

Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photos et illustrations : le grand charolais

MEMO TRI 2022

ST-VINCENT-BRAGNY

ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte en porte à porte ou en point de regroupement.

MARDI

À déposer la veille au soir du jour de collecte

VOS DECHETTERIES LES PLUS PROCHES

	1er avril au 31 octobre	1er novembre au 31 mars	Toute l'année
Lundi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h	13h30-18h
Mardi	/	/	/
Mercredi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h	13h30-18h
Judi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h	/
Vendredi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h	8h30-12h / 13h30-18h
Samedi	8h30-12h et 14h30-18h	8h30-12h et 13h30-17h	8h30-12h
Dimanche	9h-12h	9h-12h	/

Accès libre aux autres déchetteries du territoire. Retrouvez les horaires sur le site internet.

Jours fériés 2022 : Vos collectes sont maintenues le jour-même !

VOS EMBALLAGES

A déposer en point d'apport volontaire. Retrouvez la liste sur notre site internet !

ORDURES MÉNAGÈRES

A mettre en sac et/ou en bac :
Les déchets non recyclables et non dangereux dont on ne peut rien faire : les déchets issus de l'activité quotidienne des ménages (type pots de crème ou yaourt, sachets plastiques, couches,...), les restes alimentaires, les objets en fin de vie...

PENSEZ À COMPOSTER LORSQUE VOUS LE POUVEZ !

EMBALLAGES À RECYCLER EN MÉLANGE

Cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles en plastique, papiers, journaux, magazines, boîtes de conserve, canettes en alu.

VERRE À RECYCLER

Bouteilles en verre, pots et bocaux en verre, flacons de parfums

VOS ENCOMBRANTS

Vos encombrants sont collectés les :
20 mai 2022, 21 octobre 2022
Inscription au 03 85 24 30 09.

POINT D'APPORT VOLONTAIRE

De nombreux points d'accès (verre, emballages à recycler en mélange) sont présents sur le territoire. Vous pouvez tous les retrouver sur notre site rubrique *Vivre au quotidien* > *Gestion des Déchets* > *Points d'Apport Volontaire*

BORNES TEXTILES

Consultez la liste des emplacement des bornes relais pour textiles sur : <http://www.refashion.fr>

TOUTES VOS AUTRES COLLECTES

www.legrandcharolais.fr rubrique *Vivre au quotidien*

CONTACT SERVICE ENVIRONNEMENT
Tél : 09.71.16.95.92 - Mail : environnement@legrandcharolais.fr
www.legrandcharolais.fr - Rubrique *Vivre au quotidien*

Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photos et illustrations : le grand charolais

LES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SONT INTERDITS, SOUS PEINE DE POURSUITE.